



Le Conseil d'Etat

573-2021

Département fédéral de l'Environnement,
des Transports, de l'Energie et de la
Communication (DETEC)
Madame Simonetta Sommaruga
Conseillère fédérale
Palais fédéral Nord
3003 Berne

Concerne : consultation sur la Stratégie pour le développement durable 2030

Madame la Conseillère fédérale,

Votre courrier du 4 novembre 2020 nous est bien parvenu et a retenu toute notre attention.

Le canton de Genève s'engage de manière significative en faveur d'un développement durable depuis de nombreuses années. C'est dans cette perspective que notre Conseil a adopté en 2017 le *Concept cantonal du développement durable 2030* qui décrit la manière dont notre canton entend mettre en œuvre l'Agenda 2030.

C'est par conséquent avec beaucoup d'intérêt que nous accueillons ce projet de *Stratégie pour le développement durable 2030* qui représente à nos yeux un instrument utile et nécessaire pour la mise en œuvre du développement durable en Suisse, à tous les niveaux institutionnels. Notre Conseil a donc pris attentivement connaissance du projet soumis à consultation et vous fait part de ses commentaires par le biais du questionnaire joint à ce courrier.

Compte tenu de l'importance, pour la Suisse et l'ensemble de notre planète, des enjeux liés aux trois thèmes préférentiels retenus, nous serions favorables à un renforcement d'une partie des objectifs contenus dans cette stratégie, notamment en matière de consommation et production durable. Il nous paraît également important, selon un principe de subsidiarité, que les modalités de collaboration entre les trois échelons institutionnels soient précisées et que le cadre de mise en œuvre soit clairement défini.

En vous remerciant de nous avoir consultés sur ce projet de Stratégie pour le développement durable 2030, nous vous prions de recevoir, Madame la Conseillère fédérale, l'assurance de notre haute considération.

AU NOM DU CONSEIL D'ÉTAT

La chancelière :



Michèle Fighetti

La présidente :



Anne Emery-Torracinta



Vernehmlassung zur Strategie Nachhaltige Entwicklung 2030

Consultation sur la Stratégie pour le développement durable 2030

Consultazione sulla Strategia per uno sviluppo sostenibile 2030

Organisation Organizzazione	République et canton de Genève
Adresse Indirizzo	Chancellerie d'Etat – République et canton de Genève Rue de l'Hôtel-de-Ville 2 1211 Genève 3
Kontaktperson für inhaltliche Rückfragen (Telefonnummer, E-Mail) Personne de contact pour les questions relatives au contenu (numéro de téléphone, e-mail) persona di contatto per domande sul contenuto (numero di telefono, e-mail)	Giancarlo Copetti, adjoint scientifique au Service cantonal du développement durable, +41 22 388 19 43, giancarlo.copetti@etat.ge.ch
Verantwortliche Person Personne responsable Persona responsabile	Rémy Zinder, directeur du Service cantonal du développement durable, +41 22 388 19 44, remy.zinder@etat.ge.ch

Bitte senden Sie Ihre Stellungnahme elektronisch an aemterkonsultationen@are.admin.ch. Sie erleichtern uns die Auswertung, wenn Sie uns Ihre Stellungnahme als **Word-Dokument** zur Verfügung stellen.

Merci d'envoyer votre prise de position par courrier électronique à aemterkonsultationen@are.admin.ch. Un envoi en **format Word** facilitera grandement notre travail.

Si prega di inviare i vostri pareri all'indirizzo di posta elettronica aemterkonsultationen@are.admin.ch. L'invio in **formato Word** faciliterà notevolmente il nostro lavoro.



1. Generale Fragen zur Strategie Nachhaltige Entwicklung 2030

Questions générales sur la Stratégie pour le développement durable 2030

Domande generali sulla Strategia per uno sviluppo sostenibile 2030

Frage 1	Befürworten Sie generell den Entwurf der Strategie?
Question 1	Êtes-vous globalement favorables au projet de la stratégie ?
Domanda 1	Siete generalmente a favore del progetto di strategia?
Antwort	<input type="checkbox"/> ja <input type="checkbox"/> eher ja <input type="checkbox"/> eher nein <input type="checkbox"/> nein
Réponse	<input type="checkbox"/> oui <input checked="" type="checkbox"/> plutôt oui <input type="checkbox"/> plutôt non <input type="checkbox"/> non
Risposta	<input type="checkbox"/> sì <input type="checkbox"/> piuttosto sì <input type="checkbox"/> piuttosto no <input type="checkbox"/> no
Erläuterung	<p>La Stratégie pour le développement durable 2030 (SDD 2030) est structurée autour de trois thèmes préférentiels et définit les priorités de la Confédération pour mettre en œuvre l'Agenda 2030.</p>
Explication	
Spiegazione	
	<p>A ce titre, elle offre un cadre de référence relativement complet pour la décennie en cours auquel le canton de Genève pourra se référer.</p> <p>Toutefois, la SDD 2030 se base principalement sur des objectifs déjà ancrés dans d'autres stratégies ou législations fédérales existantes et ne propose ainsi que peu de nouveaux objectifs ambitieux. Cela est d'autant plus regrettable que les défis auxquels il s'agit de répondre dans ces différents thèmes préférentiels sont considérables. Dans la mesure du possible, il s'agirait donc de définir des objectifs qui soient davantage visionnaires et assortis de cibles intermédiaires, permettant une meilleure compréhension en termes de concrétisation.</p> <p>Au chapitre 7.2, l'importance de la contribution des cantons et des communes dans le mise en œuvre de l'Agenda 2030 est, à juste titre, soulignée. Dès lors, dans une perspective de subsidiarité et de coopération, il serait utile de préciser davantage comment les axes stratégiques nationaux de la SDD 2030 impacte les politiques concernées qui relèvent des cantons et des communes.</p> <p>Il nous paraît également important que le système de gouvernance qui sera mis en place dans le cadre de la SDD 2030 pour assurer la collaboration entre la Confédération, les cantons et les communes soit précisé.</p> <p>De même, la question du financement des mesures n'est pas directement abordée dans cette stratégie alors même qu'il s'agit d'un sujet central, en particulier en période de crise économique.</p>

Frage 2	Sind die drei Schwerpunktthemen richtig gesetzt?
Question 2	Les trois thèmes préférentiels sont-ils correctement définis ?
Domanda 2	I tre ambiti tematici prioritari sono impostati correttamente?
Antwort	<input type="checkbox"/> ja <input type="checkbox"/> eher ja <input type="checkbox"/> eher nein <input type="checkbox"/> nein
Réponse	<input type="checkbox"/> oui <input checked="" type="checkbox"/> plutôt oui <input type="checkbox"/> plutôt non <input type="checkbox"/> non
Risposta	<input type="checkbox"/> sì <input type="checkbox"/> piuttosto sì <input type="checkbox"/> piuttosto no <input type="checkbox"/> no

<p>Erläuterung Explication Spiegazione</p>	<p>La précédente stratégie pour le développement durable de la Confédération 2016-2019 avait défini 9 champs d'actions prioritaires en vue d'apporter une réponse à l'Agenda 2030. Lorsqu'il s'est agi en 2017 d'élaborer une stratégie pour le canton de Genève, le Conseil d'Etat a, par souci de cohérence, articulé le Concept cantonal du développement durable 2030 autour de champs d'actions similaires à ceux de la Confédération.</p> <p>Dès lors, nous regrettons vivement que le cadre de référence retenu en 2016 ait été abandonné au profit de trois thèmes préférentiels. Ce d'autant plus que le cadre de référence de 2016 permettait de couvrir de façon plus adéquate et lisible les 17 ODD. Afin que les motivations de ce changement soient bien comprises, il nous paraît important que celles-ci soient explicitées dans la stratégie et que le processus qui a permis la priorisation des trois thèmes préférentiels soit décrit.</p> <p>Malgré ce changement de référentiel, les trois thèmes prioritaires retenus sont correctement définis et couvrent une part importante des axes stratégiques du Concept cantonal du développement durable 2030.</p> <p>Toutefois, si les objectifs en matière de réduction des gaz à effet de serre et de réduction de la consommation d'énergie sont relativement élevés, bien qu'inférieurs à ceux que le canton de Genève s'est fixé, la plupart des autres objectifs demeurent relativement peu ambitieux, dans la mesure où ils ne fixent pas de cibles concrètes.</p> <p>Compte tenu de l'importance des enjeux, notamment en matière de transition écologique, il conviendrait par conséquent que les objectifs soient plus ambitieux et déterminent des valeurs cibles, en particulier pour le thème préférentiel de la consommation et la production durable.</p>
<p>Frage 3 Question 3 Domanda 3</p>	<p>Sind bestimmte Elemente in der Strategie aus Ihrer Sicht nicht oder nicht ausreichend berücksichtigt? Falls ja, welche?</p> <p>Êtes-vous d'avis que certains éléments ne sont pas ou pas suffisamment pris en compte dans la stratégie ? Si oui, lesquels ?</p> <p>Ritiene che alcuni elementi non siano o non siano sufficientemente presi in considerazione nella strategia? Se sì, quali?</p>
<p>Erläuterung Explication Spiegazione</p>	<p>Plusieurs éléments nous semblent être insuffisamment pris en compte dans la stratégie.</p> <p>Les questions de politique de mobilité et de transport (y compris en matière d'approvisionnement), ainsi que de politique d'aménagement du territoire sont primordiales en matière de développement durable. Celles-ci sont peu présentes au sein de la SDD 2030 et il convient donc de davantage les intégrer au sein des trois thèmes préférentiels retenus. Il en va de même pour la thématique de la production des déchets et du recyclage.</p> <p>Nous notons également que le thème du "paysage" n'est pas véritablement abordé alors qu'il faisait l'objet d'un objectif spécifique dans la stratégie pour un développement durable 2016-2019 (objectif 4.4). Une meilleure prise en compte de cette thématique se justifie notamment par l'adoption par le Conseil fédéral en mai 2020 d'une version actualisée de la Conception "Paysage suisse". Les paysages variés de la Suisse, avec leurs caractéristiques naturelles et culturelles régionales, offrent aux générations actuelles et futures une qualité et un cadre de vie de grande qualité. Il est impératif de préserver cette diversité et de continuer à développer les paysages avec un souci de qualité.</p> <p>La thématique de l'eau est également insuffisamment intégrée, compte tenu de l'importance primordiale de cette ressource pour notre pays et le monde entier. Il s'agirait d'inclure, dans chaque thème préférentiel, une orientation stratégique au niveau national et international en lien avec cet enjeu.</p>

	Enfin, il nous paraît important que la notion de transition écologique, qui sous-entend la perspective d'une société plus sobre et basée sur la résilience et l'adaptation, soit abordée dans la stratégie.
Frage 4	Haben Sie weitere allgemeine Bemerkungen zur Strategie?
Question 4	Avez-vous d'autres remarques d'ordre général sur la stratégie ?
Domanda 4	Avete altri commenti generali sulla strategia?
Bemerkungen Remarques Commenti	<p>La SDD 2030 est une stratégie transversale qui exige des efforts conjoints de la part de toutes les politiques sectorielles.</p> <p>Dans cette perspective, la cohérence des politiques publiques, la gestion transparente des objectifs contradictoires et une mise en œuvre basée sur le partenariat entre les trois niveaux institutionnels sont inscrites en tant que lignes directrices générales de la SDD 2030.</p> <p>Ces principes directeurs sont très importants et nécessitent, pour être appliqués, la mise en place d'une gouvernance de la "durabilité". Or, la SDD 2030 ne précise pas les processus, structures et mesures qui sont prévus à cet effet. Il nous paraît dès lors important que ces différents aspects soient précisés.</p> <p>Il convient également de préciser comment le suivi de la mise en œuvre de la stratégie sera effectué et quelles seront les instances responsables de la réalisation des différents objectifs et axes stratégiques. Le cas échéant, il convient également de préciser comment les objectifs pourront être mis à jour et complétés si nécessaire avant 2030.</p> <p>Dans le même ordre d'idée, il convient, selon un principe de subsidiarité, de préciser les modalités de collaboration en vue d'une mise en œuvre coordonnée du développement durable entre les trois échelons institutionnels. La SDD 2030 doit dès lors expliquer quelles sont l'organisation et les processus prévus qui permettront de renforcer et optimiser la coopération tripartite. Les attentes de la Confédération vis-à-vis des cantons pour les trois thèmes préférentiels doivent également être clarifiées. Enfin, le Réseau cantonal du développement durable (RCDD), créé en 2018, doit, dans cette perspective, être considéré comme un partenaire important de l'administration fédérale et être explicitement mentionné dans la SDD 2030.</p> <p>Un plan d'actions relatif à la SDD 2030 sera adopté prochainement par le Conseil fédéral afin de préciser les mesures complémentaires qui seront prévues pour concrétiser les objectifs et axes stratégiques.</p> <p>Afin d'assurer une cohérence et une collaboration entre les trois niveaux institutionnels, il est souhaitable que les cantons puissent être associés à l'élaboration de ce plan d'actions, notamment par le biais du RCDD et de Coord 21.</p> <p>Il est notamment souhaité que ce plan clarifie ce qui est attendu des cantons et définisse certaines mesures de gouvernance permettant de préciser les modalités de la collaboration entre la Confédération et les cantons.</p>

2. Spezifische Fragen / Questions spécifiques / Domande specifiche

Sie können die nachstehende Tabelle verwenden, um Ihre spezifischen Kommentare und Änderungsvorschläge zu machen. Bitte geben Sie genau an, welche Textstellen betroffen sind (zum Beispiel «Ziel 7.3» oder «internationale strategische Stossrichtung»).

Vous pouvez utiliser le tableau ci-dessous pour faire vos commentaires spécifiques et propositions de modifications. Nous vous prions d'indiquer avec précision les passages concernés (par exemple « objectif 7.3 » ou « axe stratégique international »).

Potete usare la tabella sottostante per fare i vostri commenti specifici e le modifiche proposte. Indicare con precisione quali passaggi sono interessati (ad esempio "obiettivo 7.3" o "asse strategico internazionale").

Executive Summary / Résumé exécutif / Riassunto esecutivo
Pas de commentaire
1. Einleitung / Introduction / Introduzione
Pas de commentaire
2. Agenda 2030 für nachhaltige Entwicklung / L'Agenda 2030 pour le développement durable / Agenda 2030 per uno sviluppo sostenibile
Pas de commentaires
3. Leitlinien für die Bundespolitik / Lignes directrices pour la politique fédérale / Linee guida per la politica federale
<p>De manière générale, ce chapitre – mais l'ensemble du document aussi - porte à croire qu'il y aurait une symétrie des efforts à fournir par tous les acteurs visés par la SDD 2030. Or, établir les chaînes de causalités et de responsabilités, ainsi que la définition des acteurs à l'origine des problèmes publics que la SDD 2030 se donne à résoudre est un processus complexe qui devrait être abordé et exposé dans la SDD 2030.</p> <p>A propos de la prise en compte des trois dimensions, il est précisé qu'une approche globale sera privilégiée. Nous estimons indispensable qu'une approche intégrée et fondée sur les sciences sociales émerge rapidement. En effet, il sera sinon illusoire de prioriser les politiques publiques et leurs mesures tout en faisant comprendre aux publics cibles concernés pourquoi et comment ils devront réorienter leurs pratiques en vue d'atteindre les objectifs de la SDD 2030.</p>
4. Schwerpunktthemen / Thèmes préférentiels / Ambiti tematici prioritari
<p>Il conviendrait, du point de vue de la forme et de la structure, d'améliorer ce chapitre.</p> <p>La structure qui prévaut pour chaque thème préférentiel, devrait mieux être mise en évidence (thèmes préférentiels > sous-thèmes > objectifs > axes stratégiques nationaux et internationaux). Les liens entre les objectifs et les axes stratégiques mériteraient également d'être clarifiés.</p>
4.1 Nachhaltiger Konsum und nachhaltige Produktion / Consommation et production durables / Consumo e produzione sostenibili
<p>La description de ce thème préférentiel est basée sur un modèle traditionnel de croissance économique. Il conviendrait, dans l'énumération des problématiques auxquelles la Suisse est confrontée, d'insister sur la nécessité d'explorer de nouveaux modèles économiques en faisant notamment référence à l'économie circulaire, l'économie de la fonctionnalité ou du partage, à la lutte contre l'obsolescence programmée et le gaspillage ainsi qu'à la sobriété.</p> <p>Par ailleurs, ce thème préférentiel ne comprend pas d'objectifs directement en lien avec les ODD 9, 14 et 17. Il s'agit dès lors soit de justifier malgré tout la présence de ces ODD, soit de les supprimer.</p> <p>L'importance d'une gestion transparente des conflits d'intérêt est rappelée dans ce chapitre, ainsi que dans les chapitres 4.2 "Climat, énergie, biodiversité" et 4.3 "Egalité des chances".</p> <p>Comme nous l'avons déjà évoqué en réponse à la question 4, il convient de préciser dans le document les processus, structures et mesures qui sont prévues à cet effet. Raison pour laquelle, comme mentionné dans nos commentaires portant sur la section "Lignes directrices", une approche intégrée analytique et opérationnelle doit vite émerger afin de clarifier et résoudre les conflits d'intérêts entre secteurs de politiques publiques.</p> <p>D'une manière générale, les axes stratégiques mentionnés dans ce chapitre nous paraissent insuffisants pour relever les défis auxquels la Suisse doit faire face à l'horizon 2030.</p>

4.1.1 Nachhaltige Konsummuster fördern / Favoriser des modes de consommation durables / Favorire modelli di consumo sostenibili

Il nous paraît important que le soutien au développement des circuits courts et à la sobriété soit mentionné dans ce sous-thème. Il en va de même pour des modèles alternatifs de consommation tels que les ressourceries, les supermarchés participatifs ou encore les ateliers communautaires et collaboratifs. Ces modèles doivent également se concevoir de sorte à inclure les minorités car ils sont souvent l'apanage de catégories sociales fortement dotés en compétences sociales et culturelles, voire économiques. Ces nouveaux modes d'organisations économiques ne doivent en effet pas faire émerger de nouvelles discriminations.

4.1.2 Wohlstand und Wohlergehen unter Schonung der natürlichen Ressourcen sichern / Assurer la prospérité et le bien-être en préservant les ressources naturelles / Garantire la prosperità e il benessere preservando le risorse naturali

La transition écologique, qui est directement en lien avec ce thème, représente un défi important auquel il s'agit de s'atteler rapidement. Dès lors, les objectifs et axes stratégiques proposés pour ce sous-thème ne nous semblent pas suffisamment ambitieux et innovants. Il conviendrait de les renforcer.

4.1.3 Die Transformation hin zu nachhaltigeren Ernährungssystemen im In- und Ausland vorantreiben / Accélérer la transition vers des systèmes alimentaires plus durables en Suisse comme à l'étranger / Accelerare la transizione verso sistemi alimentari sostenibili in Svizzera e all'estero

Pour accélérer la transition vers des systèmes alimentaires plus durables, il est crucial de faire évoluer les métiers et renforcer la formation professionnelle dans ce domaine. La Confédération en collaboration avec les OrTra (associations professionnelles) ainsi que l'IFFP doit veiller à renforcer les ordonnances fédérales régissant la formation professionnelle dans ce sens.

Par ailleurs, en page, 11, 1er paragraphe: il est écrit que la transition " se heurte à des difficultés sur l'ensemble de la chaîne de création de valeur, en Suisse comme à l'étranger, qu'il s'agisse de la production, de la transformation, de la commercialisation et de la consommation ou de l'élimination des denrées". Des défis existent également en matière de transports, c'est pourquoi il convient d'ajouter cet élément.

4.1.4 Unternehmensverantwortung im In- und Ausland stärken / Renforcer la responsabilité des entreprises en Suisse et à l'étranger / Rafforzare la responsabilità sociale d'impresa in Svizzera e all'estero

Le 29 novembre 2020, l'initiative populaire "pour des entreprises responsables" a échoué en ne parvenant pas à obtenir la majorité des cantons, mais celle-ci a tout de même emporté 50,7% des voix populaires. Il conviendra d'en tenir compte lors de la mise en œuvre de l'axe stratégique de cette sous-thématique.

4.2 Klima, Energie, Biodiversität / Climat, énergie, biodiversité / Clima, energia, biodiversità

Il conviendrait d'inclure également la problématique du paysage à ce thème préférentiel (cf question no 3).

En page 15, 1^{er} paragraphe, il convient de compléter "les domaines de l'alimentation, de l'habitat et de la mobilité" par celui des loisirs. En effet, ce domaine est également source de conflit d'intérêts entre attentes de la population et préservation de l'environnement.

4.2.1 Treibhausgasemissionen reduzieren und klimabedingte Auswirkungen bewältigen / Réduire les émissions de gaz à effet de serre et maîtriser les répercussions des changements climatiques / Ridurre le emissioni di gas serra e gestire le conseguenze del riscaldamento globale

Les objectifs du canton de Genève à l'horizon 2030 sont supérieurs à ceux de la Confédération puisqu'il a été fixé comme objectif une réduction des gaz à effet de serre de 60 % d'ici 2030 par rapport à 1990.

Concernant les axes stratégiques internationaux, nous suggérons de mentionner la contribution de la Suisse au Fond vert pour le climat ainsi que les accords signés avec le Pérou et le Ghana dans le cadre d'une stratégie de compensation des émissions en menant des projets climatiques à l'étranger.

4.2.2 Den Energieverbrauch senken, Energie effizienter nutzen und erneuerbare Energien ausbauen / Diminuer la consommation d'énergie, utiliser l'énergie de manière efficace et développer les énergies renouvelables / Ridurre il consumo di energia, utilizzarla in maniera più efficiente e sviluppare il settore delle energie rinnovabili

Le canton de Genève s'est doté d'un Plan directeur cantonal de l'énergie 2030 qui fixe des objectifs ambitieux en matière énergétique afin notamment de répondre à l'urgence climatique. Nous estimons que les objectifs de baisse de la consommation moyenne d'énergie issue de la Stratégie énergétique 2050 de la Confédération s'inscrivent dans une trajectoire de stabilisation de la consommation. Ces objectifs doivent être plus ambitieux. Plus généralement, nous soulignons qu'il manque un objectif de décarbonisation du système énergétique suisse.

Il convient également de mentionner la formation et l'éducation comme leviers essentiels pour atteindre cet objectif.

4.2.3 Biologische Vielfalt erhalten, nachhaltig nutzen, fördern und wiederherstellen / Conserver, utiliser de manière durable, favoriser et restaurer la diversité biologique / Conservare, utilizzare in modo sostenibile, promuovere e ripristinare la biodiversità

Comme cela est déjà évoqué dans la SDD 2030, les objectifs dans le domaine de la biodiversité peuvent conduire à des conflits d'intérêts qui doivent être arbitrés. Aucun objectif n'ayant été formulé en ce sens, nous proposons d'en inclure un dont la formulation serait la suivante : "Les conflits d'objectifs dans le domaine de la biodiversité et avec d'autres politiques sectorielles sont identifiés et leurs résolutions sont activement abordées."

Par ailleurs, nous souhaitons, comme cela a été mentionné précédemment, que la thématique du paysage soit davantage prise en compte. Nous proposons donc d'inclure dans la partie introductive le texte suivant : "La diversité des paysages est un témoignage de la diversité des habitats et donc des espèces, c'est-à-dire de la diversité biologique. Les paysages variés de la Suisse, avec leurs caractéristiques naturelles et culturelles régionales, offrent également à la population une qualité et un cadre de vie élevés."

Un objectif distinct pour la conservation de la diversité des paysages en Suisse devrait également être inclus dans ce sous-chapitre : "Les paysages variés de la Suisse, avec leurs caractéristiques naturelles et culturelles régionales, offrent aux générations actuelles et futures une qualité de vie de haut niveau. Cette diversité doit être préservée et le développement ultérieur des paysages doit être axé sur la qualité."

4.3 Chancengleichheit / Egalité des chances / Pari opportunità

Au vue des différents sous-thèmes et axes stratégiques abordés dans ce chapitre, il conviendrait de renommer ce thème préférentiel "Cohésion sociale et égalités des chances".

4.3.1 Die Selbstbestimmung jeder und jedes Einzelnen fördern / Encourager l'autodétermination de chacune et chacun / Promuovere l'autodeterminazione di ogni singolo individuo

Il convient d'intégrer la notion de citoyenneté numérique et de soutenir les enfants et les jeunes à participer de manière sûre, efficace, critique et responsable dans un monde rempli de médias sociaux et de technologies numériques

4.3.2 Den sozialen Zusammenhalt sicherstellen / Assurer la cohésion sociale / Garantire la coesione sociale

Il convient de compléter le premier objectif en y ajoutant l'orientation sexuelle et l'identité de genre.

4.3.3 Die tatsächliche Gleichstellung von Frau und Mann gewährleisten / Assurer l'égalité effective entre les femmes et les hommes / Garantire l'effettiva uguaglianza tra donna e uomo

Afin que la formulation des différents axes stratégiques soit cohérente, il faut modifier l'axe b en : "Garantir une représentation adéquate dans les instances de décision".

5. Treiber für Nachhaltige Entwicklung / Les moteurs du développement durable / Motori per lo sviluppo sostenibile

Il est difficile d'apporter une appréciation sur ce chapitre sans savoir quel rôle particulier sera attribué à l'économie, aux marchés financiers ainsi qu'à la formation, recherche et innovation lors de la mise en œuvre de la SDD 2030. Ces aspects doivent être clarifiés. Il serait également utile que les liens entre les trois thèmes préférentiels et les moteurs du développement durable soient décrits.

Enfin, il serait à notre avis pertinent d'inclure la société civile (ONG et autres groupements à but non lucratif) comme quatrième moteur du développement durable.

5.1 Beitrag der Wirtschaft / Contribution de l'économie / Contributo dell'economia

Pas de commentaire

5.2 Nachhaltigkeit im Finanzmarkt / Durabilité sur le marché financier / Sostenibilità nel mercato finanziario

Pas de commentaire

5.3 Bildung, Forschung und Innovation / Formation, recherche et innovation / Formazione, ricerca e innovazione

Par rapport à la stratégie fédérale précédente, l'éducation en vue d'un développement durable n'apparaît plus comme prioritaire au niveau de l'école obligatoire et du secondaire II y inclus la formation professionnelle alors que les mesures mises en places ces dernières années sont clairement insuffisantes au regard des défis attendus pour atteindre les ODD.

La SDD 2030 doit dès lors inclure des mesures et moyens nécessaires visant à renforcer la durabilité comme une priorité transversale dans le projet de formation des élèves au primaire, secondaire I et II y inclus la formation professionnelle.

La Fondation éducation 21, qui est subventionnée par la Confédération, doit être mentionnée dans ce plan (à l'instar du plan précédent) comme le centre national de compétences EDD chargé d'accompagner les cantons dans la mise en œuvre de l'EDD et dotée des moyens nécessaires pour assurer son mandat.

6. Der Bund als Vorbild / Exemplarité de la Confédération / La Confederazione come esempio da seguire

Pas de commentaire

6.1 Der Bund als Beschaffer / La Confédération comme acheteuse / La Confederazione come acquirente

Pas de commentaire

6.2 Der Bund als Eigner von verselbständigten Einheiten / La Confédération comme propriétaire d'entités autonomes / La Confederazione come proprietario di unità autonome

Pas de commentaire

6.3 Der Bund als Anleger / La Confédération comme investisseuse / La Confederazione come investitore

Pas de commentaire

6.4 Der Bund als Arbeitgeber / La Confédération comme employeuse / La Confederazione come datore di lavoro

Pas de commentaire

6.5 Der Bund als Verbraucher von natürlichen Ressourcen / La Confédération comme utilisatrice de ressources naturelles / La Confederazione come consumatore di risorse naturali

Pas de commentaire

7. Zusammenarbeit und Partnerschaften zur Umsetzung der Strategie / Coopération et partenariats pour la mise en œuvre de la stratégie / Collaborazione e partenariati per la realizzazione della Strategia

Pas de commentaire

7.1 Organisation innerhalb der Bundesverwaltung / Organisation au sein de l'administration fédérale / Organizzazione all'interno dell'Amministrazione federale

Pas de commentaire

7.2 Zusammenarbeit mit Kantonen und Gemeinden / Coopération avec les cantons et les communes / Collaborazione con i Cantoni e i Comuni

Il convient, selon un principe de subsidiarité, de préciser les modalités de collaboration entre les trois échelons institutionnels, notamment en terme organisationnel et de processus. Il est également important de préciser les attentes réciproques entre la Confédération et les cantons pour les trois thèmes préférentiels. Le Réseau cantonal du développement durable (RCDD), créé en 2018, doit, dans cette perspective, être considéré comme un partenaire important de l'administration fédérale et être explicitement mentionné (voir question 4).

7.3 Zusammenarbeit mit der Zivilgesellschaft, Wirtschaft und Wissenschaft / Coopération avec la société civile, l'économie et les sciences / Collaborazione con la società civile, l'economia e la scienza

Nous sommes satisfaits que la société civile soit ici incluse, aux côtés de l'économie et des sciences. Cela nous conforte dans l'idée que la société civile devrait également être l'un des moteurs du développement durable au chapitre 5.

Cependant, nous ne comprenons pas très bien comment ce chapitre s'articule avec le chapitre 5 "les moteurs du développement durable"? Il convient dès lors de préciser cela.

7.4 Kommunikation / Communication / Comunicazione

Pas de commentaire

8. Monitoring und Berichterstattung / Monitoring et compte rendu / Monitoraggio e rendicontazione

8.1 Monitoring der nachhaltigen Entwicklung / Monitoring du développement durable / Monitoraggio dello sviluppo sostenibile

Il convient de mentionner le projet "Cercle indicateurs" dans ce chapitre, même si celui-ci ne s'adresse qu'aux communes et aux cantons.

8.2 Berichterstattung / Compte rendu / Rendicontazione

Pas de commentaire